

# millevaches

JANVIER  
2018

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Accueillir  
TOUS  
les publics



Paysage :  
Écrin quotidien



Pascale,  
pour l'amour  
du trad'

Une autre vie s'ouvre ici  
Une autre vie s'ouvre aussi





# Sommaire

S'informer

P. 3

Accueillir

TOUS les publics

P. 4

Observations  
naturalistes

P. 4

Transition énergétique  
en Haute-Vienne

P. 5

La randonnée itinérante,  
une autre façon de voyager !

P. 6

Éclaircir  
Continuité écologique :  
on progresse !

P. 8

S'investir  
Renouvellement de la Charte :  
participation faible, avis favorable

P.10

Approfondir  
Écrin quotidien

P.14

Rencontrer  
Pascale,  
pour l'amour du trad'

P.15

Découvrir  
Une autre viande  
est possible

## Édito



L'année 2018 marquera la transition entre la première charte du Parc et la nouvelle qui devrait être adoptée par le gouvernement en fin d'année. Les prochaines échéances du renouvellement de charte concernent les délibérations des communes, communautés de communes, Départements et Région qui devront s'exprimer sur leur volonté d'adopter ce document au premier semestre 2018. Celui-ci a été précisé au cours des derniers mois. Il a fait l'objet de discussions, d'échanges, et propose un plan d'actions complet pour les prochaines années en réponse aux problématiques liées au territoire. J'espère sincèrement que chacun d'entre vous est convaincu de l'utilité du Parc, de la qualité et de la pertinence de ses missions. La structure Parc est un outil au service des habitants et de l'ensemble des organisations le composant (collectivités, associations...). Le Parc va organiser dans les semaines qui viennent des réunions publiques lors desquelles nous vous proposerons des témoignages d'actions concrètes réalisées lors de ces dernières années. Dans l'attente de vous rencontrer, je tiens à vous souhaiter une belle année 2018, la santé, et la réussite dans tout ce que vous entreprendrez. >>>

**Philippe Connan**  
Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Photo: Emmanuelle Mayer

**Millevaches**, Journal trimestriel du  
PNR de Millevaches en Limousin  
Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

**Directeur de publication :** Philippe Connan  
**Coordination :** Marie Mazurier  
**Réalisation :** Collectif Zélie (Emmanuelle Mayer & Émilie Lordemus), en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional  
**Photo de couverture :** Emmanuelle Mayer  
**Impression :** Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche  
**Tirage :** 18 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC  
**Dépôt légal à parution - ISSN :** 1774-6876

## ACCESSIBILITÉ

# Accueillir TOUS les publics

L'opération « Massif central au bout des doigts » permet d'équiper deux sites situés sur le territoire pour l'accueil des visiteurs atteints d'un handicap sensoriel.

« Il semble nécessaire d'entreprendre une démarche d'accessibilité au Musée de la Résistance, outil reconnu d'utilité publique comme témoin et garant de la mémoire de la Résistance, afin que le public déficient visuel puisse avoir accès à ce pan de l'histoire de notre région », explique Charlotte Cady, responsable. C'est pourquoi le Musée a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt proposé par le Parc, sollicité par l'association Braille & Culture. Cette association, qui répond aux besoins des personnes handicapées visuelles en matière d'accès au tourisme, à la culture et aux loisirs, a en effet initié en 2010 le projet « Massif Central au bout des doigts ». Son ambition : créer à l'échelle du Massif Central un réseau de sites patrimoniaux adaptés à l'accueil de publics déficients visuels. L'année dernière, Braille & Culture a renforcé ce projet en étendant les actions de mise en accessibilité au public en situation de handicap mental. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt, une enveloppe de près de 30 000 € a été mobilisée en 2017 pour financer la création d'équipements adaptés au Musée de la Résistance à Peyrat-le-Château ainsi qu'à la Maison Martin Nadaud à Soubrebost, également retenue. Conception de commentaires pour audioguide, production d'iconographie en braille, mais aussi réalisation d'un support de découverte adapté aux personnes ayant des difficultés de lecture (dyslexie, allophonie) - grâce à l'emploi de phrases et de mots simples et d'images explicites-, sont prévus. Tous ces outils de médiation seront installés, en même temps que l'application mobile Handivisites les mettra à disposition des publics visés. « Ce projet est également l'opportunité pour notre structure d'élargir les visites à d'autres publics » observe Charlotte Cady. L'appel à manifestation d'intérêt est reconduit en 2018.

- Musée de la Résistance, avenue de la Tour – 87470 Peyrat-le-Château  
Tel : 05 55 69 40 23 – [www.peyratlechateau.fr](http://www.peyratlechateau.fr)
- Maison Martin Nadaud, La Martinèche, 23250 Soubrebost  
Tel : 05 55 64 12 20 - [www.martinadaud-martineche.com](http://www.martinadaud-martineche.com)



## S'informer

# Une formation pour accueillir et guider les porteurs de handicap

En complément des équipements, deux journées de formation ont été organisées en décembre à Peyrat-le-Château pour les personnels d'accueil et de guidage des musées concernés, mais aussi d'autres sites et des offices de tourisme, sur la déficience visuelle (cécité, malvoyance) et la déficience mentale/cognitive/intellectuelle. Au programme : technique de guidage au bras, comment adapter ses animations, comprendre les difficultés des personnes déficientes visuelles, etc.



Gilles Despeyroux – 05 55 96 97 03  
[g.despeyroux@pnr-millevaches.fr](mailto:g.despeyroux@pnr-millevaches.fr)



REPRODUCTION D'UN TRACT

NON : RIEN POUR HITLER

INTÉRIEUR CREUSOIS, LÉGENDE

Murs	La scène se passe
Personnages	creusois, à l'angle de l
Chaises	un homme assis sur
Cheminée	prélassa devant une ch
Bibelots	crépité. Des bibelots son
	de la cheminée. À droite
	assis (2) regarde une vac
	tête dans une ouverture
	ment dans l'étable. Ent
	vache, du foin (F) d
	Au-dessus de l'homme
	suspendu, sèche (J).



## Observations naturalistes

Le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) a organisé sa première caravane naturaliste du 3 au 8 juillet 2017 autour de Vassivière. Dans le cadre de la mise à jour de son atlas de répartition des mammifères, reptiles et amphibiens du territoire, l'association a lancé une semaine de prospections naturalistes (en matinée) suivies de sorties nature gratuites (l'après-midi) qui s'est clôturée par un bal traditionnel à Faux-la-Montagne magistralement animé par Valsaviris. Les 15 bénévoles participant aux inventaires ont ainsi pu réaliser 143 nouvelles observations concernant 37 espèces (25 mammifères, 7 amphibiens et 5 reptiles). Une espèce de lézard rare en Limousin, le Lézard des souches *Lacerta agilis*, a été aperçu trois fois pendant la semaine ! Cette caravane a permis de compléter des zones où les données étaient absentes ou anciennes et de communiquer sur la biodiversité du PNR.

**Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin**  
05 55 32 43 73 - [www.gmhl.asso.fr](http://www.gmhl.asso.fr)

## 34 restaurations de qualité !

De 2015 à 2017, le Parc a conduit en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine une opération de restauration et de valorisation du patrimoine bâti pour mettre en avant des chantiers de qualité, valorisant les matériaux, les techniques traditionnelles et les savoir-faire locaux. Au total, 34 projets (fermes, maisons paysannes, moulins, fours à pain, fontaines...) représentatifs du bâti ancien du territoire ont été sélectionnés et accompagnés sur le territoire du Parc.

Fanny Couégnas, 05 55 96 97 31  
[f.couegnas@pnr-millevalches.fr](mailto:f.couegnas@pnr-millevalches.fr)

## Transition énergétique en Haute-Vienne

Le Syndicat énergies Haute-Vienne (SEHV), le PNR Périgord-Limousin et le PNR de Millevalches en Limousin ont organisé une journée de visites sur deux communes particulièrement actives en matière d'énergies en Haute-Vienne : Peyrat-le-Château et Rilhac-Lastours. Ce déplacement fût l'occasion de mettre en avant des projets coordonnés et innovants de ces trois acteurs de la transition énergétique locale qui ont décidé de travailler de concert. Au-delà de la signature de la convention de partenariat entre le SEHV et le PNR de Millevalches en Limousin, les élus locaux, départementaux et régionaux ainsi que les partenaires ont pu découvrir au cours de cette journée des projets de mobilité durable, d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Ainsi, sensible à la mobilité électrique, la municipalité de Peyrat-le-Château a décidé de franchir le pas : une voiture électrique a été commandée et une borne de recharge -en 4 heures- a été installée. Une seconde borne le sera bientôt et des vélos à assistance électrique seront achetés. Dans cette optique, la commune a pu bénéficier d'un vélo prêté par le PNR de Millevalches en Limousin dans le cadre de l'opération « Du jus dans les pédales ». D'autres thèmes majeurs ont été abordés comme les économies d'énergies dans le bâtiment, l'éclairage public (programme du Parc et du SEHV), et la production d'énergies renouvelables sur le PNR Périgord-Limousin (photovoltaïque citoyen et participatif).

 **Violette Janet-Wioland, 05 55 96 97 23**  
[v.janet-wioland@pnr-millevalches.fr](mailto:v.janet-wioland@pnr-millevalches.fr)



Destination Parcs. **Pour célébrer leurs 50 ans d'existence, les 51 Parcs naturels régionaux de France se sont tous réunis pour la première fois à Paris**, dans un village éphémère au cœur de la capitale. Durant 4 jours, le public a pu découvrir la diversité de leurs patrimoines naturels, gastronomiques, artisanaux et culturels.

## La randonnée itinérante, une autre façon de voyager !

3 jours de randonnée en itinérance au cœur du Parc, avec deux nuitées en bivouac sous les étoiles, voilà une proposition alléchante ! S'appuyant sur un réseau déjà existant de sentiers de randonnée et de sites remarquables, le Parc travaille à la création d'un premier circuit, aux côtés de nombreux partenaires (le réseau des Parcs du Massif central, les collectivités, offices de tourisme, associations de randonnée, guides accompagnateurs, Centre international d'art et du paysage de Vassivière, CAUE...). Ce projet doit permettre de développer et promouvoir la destination Millevalches, en proposant une forme d'itinérance nouvelle sur le territoire et un concept de bivouac original et attractif. Un appel à candidatures a permis de sélectionner deux équipes pluridisciplinaires qui dès janvier 2018, vont plancher sur la conception des aires de bivouac. Ces équipes seront accueillies au Centre d'art de Vassivière pour des résidences entre février et mars. Après cette première phase d'expérimentation, d'autres circuits devraient voir le jour en Creuse et Haute-Vienne. À suivre !

 **Gilles Despeyroux, 05 55 96 97 03**  
[g.despeyroux@pnr-millevalches.fr](mailto:g.despeyroux@pnr-millevalches.fr)

## Sources en action : acte II

Le 13 décembre 2017, 24 structures, et leurs principaux partenaires financiers, se sont engagées officiellement en signant le contrat Sources en action. 12,3 millions d'euros pour un programme d'actions décliné sur 5 ans. Agriculture, forêt, travaux sur cours d'eau, restauration de zones humides (...) sont les axes prioritaires pour gérer et restaurer les milieux aquatiques du bassin de la Vienne, de Millevalches à Saint-Priest-Taurion. Atout majeur du territoire, Sources en action témoigne d'engagements collectifs forts et durables. Sources en action 2011-2015 se poursuit donc avec l'acte 2 pour l'environnement et les usages liés à l'eau jusqu'à 2022 au moins... !

Guillaume Rodier, 05 55 96 97 01  
[g.rodier@pnr-millevalches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevalches.fr)



## Éteindre la lumière, rallumer les étoiles

Que de sensations pendant les animations du Jour de la nuit du 14 octobre dernier ! À Meymac, une vingtaine de personnes a intégré le « commando de lutte contre le réchauffement climatique », avec l'aide du Théâtre d'Anoukis et du Parc. La nuit fût parfaite et une quarantaine de personnes est repartie avec des étoiles plein les yeux. À Felletin, il a fallu pédaler fort avec l'association Énergies pour demain et les élus pour éclairer la pièce ! Un sport propice aux échanges sur le sujet, avant de se laisser conter la nuit par le CPIE 23. À Eymoutiers enfin, une trentaine d'enfants et leurs parents se sont faits emporter par la voix et les images de Semeurs d'idées. Le soir, c'était une noctambulation contée, animée par Contes en Creuse.





EAU

## Continuité écologique : on progresse !

Dans le cadre du programme Chavanon en action, de nombreuses actions sont menées en faveur de la continuité écologique : suppression d'obstacles, aménagements, sensibilisation... dont un chantier d'envergure sur un ancien barrage EDF.

« Des travaux titanesques vont avoir lieu sur le Chavanon, pour supprimer un barrage inutilisé et restaurer la continuité écologique » annoncent Julie Collet et Agathe Chauvin du Parc, coordinatrices du programme Chavanon en action, qui rassemble une vingtaine de partenaires autour de l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin de cette rivière. La continuité écologique est un des éléments phares du programme. Il s'agit de la libre circulation des espèces aquatiques et du bon déroulement du transport des sédiments, essentiel au cours d'eau. Cette continuité écologique peut être interrompue par des seuils, digues d'étangs et barrages. C'est pourquoi, sur le bassin du Chavanon,

la réglementation interdit la construction de nouveaux ouvrages sur certains cours d'eau et oblige à rendre franchissables certains ouvrages, dans un délai défini par arrêté préfectoral. « Pour permettre cette continuité écologique, tout le monde met la main à la pâte, notamment des particuliers, propriétaires de moulins et de seuils ainsi que des collectivités », explique Julie Collet, qui précise que « dans une logique d'axe migratoire, il était indispensable qu'une entreprise importante comme EDF joue également le jeu sur le cours d'eau principal ». En collaboration avec M. Farges, l'exploitant de la carrière qui jouxte le barrage, EDF va donc effacer un ouvrage (cf interview). Actuellement, deux barrages in-

terrompent les écoulements naturels et une galerie souterraine de 300 mètres, créée sous une colline, dérive la rivière de son lit d'origine. Particularité du site, le Chavanon et son affluent coulent en sens-inverse ! « Ce n'est pas partout que l'on monte un projet si ambitieux d'effacement » se félicite Julie Collet. D'une manière générale, le bilan du projet Chavanon en action est très positif puisque 32 ouvrages vont être effacés ou aménagés d'ici 2019, soit 40 kilomètres de linéaire restauré. Un résultat rendu possible grâce au financement de l'Agence de l'eau. « Saluons aussi la mutualisation entre les propriétaires de cinq plans d'eau, disposés en chapelet sur un affluent du Ruisseau de Cornes, qui se sont accordés pour une démarche commune : 3 sont supprimés et 2 aménagés » conclut Agathe Chauvin.

Pour en savoir plus : [www.chavanon-en-action.fr](http://www.chavanon-en-action.fr)

 Julie Collet, 05 55 96 97 04  
j.collet@pnr-millevaches.fr

## « Remettre le Chavanon dans son lit 100 ans après »



3 questions à

### David Thomas,

ingénieur environnement à EDF

**Quelle est l'histoire de ce barrage inutilisé ?** Ce projet de barrage remonte à 1920. Nous sommes au sortir de la première guerre mondiale, on a besoin d'énergie. L'État lance un appel d'offre pour la réalisation d'un immense barrage de 100 mètres de haut et de 200 000 m<sup>3</sup>. Un consortium d'entreprises gagne le marché avec un projet sur la rivière Chavanon et le chantier débute en 1922. Ils construisent d'abord un batardeau qui bloque la rivière et met hors d'eau le Chavanon pour permettre le démarrage des travaux, ainsi qu'une galerie de dérivation souterraine qui devait être provisoire. En 1923, ils construisent les fondations du barrage mais, selon les documents que nous avons retrouvés, un contentieux avec l'État à cause d'un problème géologique stoppe les travaux. Le 31 mars 1926, le chantier s'arrête. Et depuis cette époque, la rivière continue de passer par la galerie souterraine.

**Pourquoi EDF n'a-t-elle rien fait de ce site ?** En 1946, EDF hérite de la concession hydroélectrique de Haute-Dordogne et, plutôt que de relancer le barrage du Chavanon, opte pour le projet de retenue de Bort-les-Orgues, bien plus intéressant. Il est construit en 1952. Le site du Chavanon a donc végété mais à l'époque cela ne gênait personne. On n'avait pas encore conscience des problèmes liés à l'absence de continuité écologique. Aujourd'hui, la réglementation nous a obligés à réaliser un diagnostic, qui montre que le tunnel constitue un verrou puisqu'il est infranchissable aux espèces aquatiques à la montaison. Plutôt que de mettre un aménagement de type passe à poissons sur un site de toute façon inutilisé, nous avons préféré l'effacer complètement, profitant de l'opportunité offerte par le programme Chavanon en action, et travailler de manière collaborative avec les services de l'État, le carrier situé sur place, les collectivités, les fédérations de pêche et le Parc.

**Où en est le projet d'effacement ?** Après le diagnostic, nous avons visité, réfléchi, échangé collectivement pour déterminer comment effacer cet ouvrage et remettre le Chavanon dans son lit 100 ans après. Nous allons étudier différentes solutions techniques lors du comité de pilotage de fin d'année. 2018 sera consacrée aux validations réglementaires et à la sélection du prestataire, pour un chantier prévu en 2019. Il y a plusieurs manières de procéder pour supprimer ce barrage. Chez EDF, on sait faire du génie civil, mais on a besoin de l'expertise de tous les partenaires pour limiter au maximum l'impact environnemental. C'est grâce à ce travail d'équipe que nous avons vidangé la zone dès le mois d'octobre : cela permet en effet de mesurer le stock de sédiments, de mettre les poissons à l'abri (pêche de sauvetage) et d'avoir une idée précise de la situation, pour évaluer le coût des travaux. C'est aussi grâce à l'intervention de certains partenaires que cela avance vite. Avec ce projet, EDF expérimente la force du travail en réseau et de la gouvernance collaborative. Financièrement, le projet coûtera entre 500 000 et 1 million d'euros. EDF investit, mais des subventions publiques peuvent potentiellement être mobilisées.





# Enquête publique pour la nouvelle charte du Parc : participation faible, avis favorable

Du 18 septembre au 20 octobre 2017, s'est déroulée l'enquête publique dont l'objet était la révision de la charte et le renouvellement de classement du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

L'enquête publique, portée par la Région Nouvelle-Aquitaine, est une phase importante et obligatoire du processus de renouvellement du label « Parc naturel régional ». Elle permettait à chacun de pouvoir se prononcer sur le projet porté pour les 15 prochaines années. La participation du public a cependant été très faible puisque seulement 52 personnes se sont manifestées :

17 personnes ont apporté leur contribution sur les registres physiques déposés dans les 15 mairies recevant une permanence de la commission d'enquête ;

20 personnes ont consigné des observations sur le registre électronique mis à leur disposition sur le site internet ;

4 personnes ont fait des déclarations orales ;

2 courriers ont été reçus au siège de l'enquête ;

2 notes écrites ont été annexées aux registres de Crocq et Sornac ;

7 personnes ont consulté le dossier en mairie sans intervenir.

Malgré la faible participation du public, de nombreux sujets sont apparus lors du traitement des observations : agriculture, pratique des véhicules à moteur de loisirs, entretien des sentiers, développement économique, tourisme, urbanisme... Près d'une vingtaine de thématiques en tout.

Parmi les 45 observations partagées : 20 étaient favorables, 7 neutres et 16 critiques. Le rapport des commissaires enquêteurs fait état d'un avis favorable. Mais plusieurs points seront nécessairement éclaircis au vu de certaines remarques du public.

## Les élus ont la parole



**Jean-François Labbat,**

maire de la commune de Corrèze

*Quelles actions avez-vous mené avec l'aide du Parc naturel régional de Millevaches ?*

Nous avons récemment mené deux actions avec le soutien du PNR. La première est la rénovation d'un ancien lavoir, via un appel à projet sur la rénovation du petit patrimoine. La seconde action concerne l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » (TEPCV). Grâce à cette enveloppe, nous allons changer les portes de la salle des fêtes pour les remplacer par des menuiseries performantes. Dans le cadre de TEPCV, nous allons également rénover une partie d'une ancienne usine pour en faire des logements et des bureaux.

*Quel est l'objectif de ces actions ?*

Ces actions visent à maintenir les services et à en développer de nouveaux. Cette ancienne usine, située dans le bourg, employait 300 ouvriers à l'époque. En friche, elle était une cicatrice du passé, nourrissant la nostalgie. L'équipe municipale a souhaité la transformer pour y recréer de l'activité. Sur place, il y a maintenant une supérette, une maison de santé pluridisciplinaire et bientôt des logements et un atelier-relais. Au départ, certains voulaient installer la maison de santé à la Gare de Corrèze (plus près de Tulle) mais nous avons défendu sa création dans le bourg, afin d'étoffer l'offre de services, utile pour les Monédières.

*En quoi être membre du PNR est-il un atout pour la commune de Corrèze ?*

Corrèze fait partie de l'Agglomération de Tulle mais c'est très important pour nous d'être également au Parc. Le Parc est indispensable pour protéger et valoriser nos patrimoines, nos valeurs rurales, nos paysages, notre biodiversité, notre bâti et nos services. Il attire des touristes et des nouveaux habitants, qu'ils soient actifs ou retraités. À nous, élus du territoire, de nous saisir de cette institution, car le Parc, c'est nous, tous les acteurs qui le composent !







## Sur le pont de Senoueix

Paysage de carte postale, le pont de Senoueix est l'objet d'une étude pour l'aménagement de ses abords, portée par la commune de Gentioux-Pigerolles et les habitants de Senoueix, en partenariat avec le PNR. L'objectif : créer un parking caché dans les bois, pour éviter le stationnement des véhicules directement sur le site. De quoi mettre en valeur ce magnifique pont, inscrit à l'inventaire des monuments historiques !



Florence Leplé - 05 55 96 97 24  
f.leple@pnr-millevalches.fr

# Écrin quotidien

**Les paysages constituent un des principaux patrimoines du territoire du Parc naturel régional. Un patrimoine à préserver et à valoriser, qu'il s'agisse d'une zone humide à Saint-Hilaire-les-Courbes ou d'un massif comme les Monédières. Aperçu des actions en cours.**

Saint-Hilaire-les-Courbes, 160 habitants sur la route entre Eymoutiers et Treignac. Entre l'église, la mairie, le gîte, l'auberge et la salle polyvalente, il y a... 7,5 hectares de zones humides. Voilà qui est atypique ! « Jusqu'à récemment, cette zone humide était enfrichée. Mais en 2012, la municipalité a racheté ces parcelles pour les restaurer », explique Christine Butaud, adjointe au maire. En 2015, le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a réalisé un diagnostic et un plan de gestion de cette zone humide communale qui a été intégrée au Réseau zones humides en Limousin. « Restauré, équipé de clôtures et d'un abreuvoir, le milieu est désormais entretenu par les vaches d'Olivier Chastagnac. Mais je trouve

dommage de ne pas valoriser ce travail, qui a permis de dégager la vue. Les zones humides sont mal aimées, j'avais envie de mettre en avant leurs atouts et leur charme à travers la création d'un sentier », raconte Christine Butaud. Les paysagistes du Parc et du CAUE ont donc planché sur l'aménagement d'un circuit autour de la zone afin de relier la mairie, l'église, la salle polyvalente, le cimetière, le lotissement, le gîte communal et l'auberge tout en présentant la richesse des milieux naturels et des éléments de patrimoine.

### Sentier des Merlettes

Les travaux sont maintenant presque finis. Dans les parties mouillées, le sentier est équipé de passerelles en

bois financées avec l'aide de fonds européens. « Une incursion pénètre au cœur de la zone, avec une terrasse et un banc sous un arbre pour se poser, contempler, profiter, papoter... », se réjouit l'élue. Le « sentier des merlettes », ainsi qu'il se nomme, offre, en seulement 4 km, une diversité d'ambiances paysagères (de la saulaie-aulnaie avec de vieilles cépées à plusieurs sortes de prairies humides), de points de vue (église au milieu des prés, étangs, puys et monts...) et d'éléments à observer (croix sculptée, arbres remarquables, animaux...). Idéal pour une balade en famille ! « Très bien situé, ce sentier pourra être fréquenté par un public varié, pas forcément intéressé par la thématique des zones humides a priori : habitants du village, invités à la salle des fêtes, automobilistes, clients de l'auberge, vacanciers du gîte ou touristes utilisant le Carnet de Voyage(s) en Millevalches... », observe Florence Leplé, chargée de mission Paysage au PNR. Beaucoup d'habitants se sont impliqués dans ce projet, notamment à travers la construction de la passerelle pour les bovins (chantier participatif). De quoi entamer la

discussion avec les promeneurs !

### Des Monédières attractives

Autre démarche d'aménagement paysagère : les Monédières, à l'Ouest du Parc. Avec son allure montagnaise, ses points de vue panoramiques aux sommets du Puy de la Monédière (919 m) et de son voisin le Suc au May (908 m), le relief abrupt du cirque de Freysselines, la mémoire de vastes espaces recouverts de landes à bruyères, associées au pâturage des brebis et à la cueillette des myrtilles, le Massif des Monédières constitue un paysage emblématique du Parc, reconnu « Site d'intérêt écologique et paysager » (SIEP). « Mais ce paysage est en pleine évolution (enrésinement et fermeture des paysages, recul de l'agriculture, projets de constructions, développement de nouvelles activités...), et la dimension paysagère liée à la perception de l'ensemble du site n'est pas toujours facile à intégrer dans les nouveaux projets ou activités. De plus, les dispositifs d'accueil du public (parapente, vélo, randonnée, vente à la ferme...) peuvent être renforcés

et valorisés », estime Florence Leplé. Face à ces enjeux écologiques et économiques, à ces attentes en matière de développement touristique, et dans le contexte d'un découpage administratif qui scinde le Massif, le PNR s'est positionné pour faciliter la coordination des projets en proposant la réalisation d'un plan global. Une étude paysagère\* pour l'aménagement et la valorisation du site emblématique vient d'être confiée à la paysagiste Carole Bridier (Lieux-Dits), associée notamment pour ce travail à Alain Freytet (cf encadré « L'avis de... »). L'objectif : redonner notoriété et attractivité aux Monédières en s'appuyant sur ses traditions et sa dynamique contemporaine. La première rencontre-balade de l'étude se tiendra le 27 janvier. Elle est ouverte à tous.

### Prendre en compte le paysage

En matière de paysage, le Parc a également été lauréat d'un appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en vue de réaliser un « plan de paysage » sur la Vallée de la Diège. L'étude concerne sept communes :

Sornac, Saint-Germain-Lavolps, Saint-Sulpice-les-Bois, Saint-Setiers, Bellechassagne, Saint-Pardoux-le-Vieux et Chaveroche. Un plan de paysage, c'est un outil qui vise la prise en compte du paysage dans les politiques et pratiques d'aménagement, en recherchant des leviers d'action en faveur de la qualité du paysage du quotidien. Il est élaboré en concertation avec les acteurs du territoire (collectivités locales, associations, agriculteurs, forestiers, aménageurs, artisans, habitants...). « L'idée, c'est que l'on puisse recueillir les avis des habitants sur des aspects très concrets : par exemple « ici, j'aimerais que l'on voit davantage la rivière », « là, je voudrais restaurer cette maison ancienne » ou « je ne sais plus comment entretenir cette parcelle en bordure de cours d'eau », afin d'arriver à des idées de projet et recommandations précises et utiles », explique Florence. Une étude qui va commencer courant 2018 ●

\*avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Europe, programme Leader du GAL Pays de Tulle Vézère Monédières.





3 questions à

# Sandra Nicolle,

paysagiste au CAUE\* de la Corrèze

## « Le paysage de la Montagne limousine est vulnérable »

*En quoi préserver et valoriser le paysage du Parc naturel régional de Millevaches est-il si important ?*

Préserver le paysage paraît évident pour certains, comme les touristes, moins pour d'autres, qui ne se rendent plus forcément compte de la richesse de ce paysage. Nous sommes sur un paysage simple, dépourvu d'éléments exceptionnels, facile à décrire : villages, forêts, prairies, tourbières..., et sans mitage, car le bâti est regroupé dans des hameaux. Mais justement, c'est cela qui rend le paysage de la Montagne limousine si vulnérable : dans un espace aussi « lisible », la moindre modification se voit tout de suite ! Une route rectifiée, un pylône, un hangar, ont un impact important.

*Quels sont les principaux enjeux soulevés par la préservation du paysage ?*

Sur ce territoire, ce ne sont pas sur les (rares) permis de construire qu'il y a des enjeux, mais bien davantage sur l'agriculture, la place de la forêt ou le bâti vacant. Redisons-le, l'agriculture est un véritable outil de préservation du paysage local. L'élevage extensif sur pâturages, l'apiculture ou encore la culture de petits fruits maintiennent les paysages ouverts, entretiennent les prairies, favorisent la pollinisation... Dans les bourgs, l'enjeu est surtout de requalifier c'est-à-dire de redonner de la qualité, en intervenant avec le plus de légèreté possible, en ménageant le plus l'espace public.

*Que préconisez-vous en matière d'aménagements ?*

Les CAUE accompagnent les collectivités, notamment dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme. Nous préconisons donc, pour commencer, de se doter de ces Plans locaux d'urbanisme (PLU) et PLU intercommunaux, qui sont des outils très performants pour anticiper les projets à venir. Plus généralement, c'est important, lorsque l'on aménage un bourg, de ne pas le banaliser. Il faut absolument éviter les constructions standardisées, que l'on peut retrouver dans n'importe quel territoire, car elles viennent heurter l'identité locale, et uniformisent les paysages.

**CAUE\* : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.**

**Il y a un CAUE par département, qui conseille trois publics : les particuliers, les collectivités et les professionnels.**

**Contacts :**

**CAUE de la Corrèze,**  
45 Quai Aristide Briand, 19000 TULLE.  
Tél. : 05 55 26 06 48  
[www.caue19.fr](http://www.caue19.fr)

**CAUE de la Creuse,**  
Maison départementale des Patrimoines,  
11 rue Victor Hugo, BP 250, 23 000 GUERET  
Tél. : 05 44 30 27 56  
[www.caue23.fr](http://www.caue23.fr)

**CAUE de la Haute-Vienne,**  
1 rue des Allois, 87 000 LIMOGES  
Tél. : 05 55 32 32 40  
[www.caue87.fr](http://www.caue87.fr)



Photo : Fourcaud



Photo : Emmanuelle Mayer



Photo : G. Rodier



Photo : Emmanuelle Mayer



Photo : PNR



## L'avis de... Alain Freytet,

paysagiste DPLG, ayant participé à plusieurs études et projets d'aménagements sur le PNR.

### « Préserver la capacité du paysage à susciter une émotion »

Le Massif Central a été disloqué lors du découpage des régions, mais il reste des entités comme le Parc qui donne de la cohérence au massif de Millevaches. Pour aimer un pays, nous avons besoin d'une vision commune et sensible du territoire. Le paysage participe de cette image partagée. Lorsque nous avons travaillé sur la charte paysagère du Parc naturel, nous avons organisé des ateliers de concertation avec les habitants. Ce travail collectif a permis de nommer, de localiser et de décrire les paysages : les vallées, les marches, les plateaux qui composent le territoire ont dressé une image plus claire de la diversité des unités paysagères. Pour parler de façon générale du « plateau de Millevaches », cet espace montagneux posé sur ce socle granitique, le terme de « massif » semble bien adapté. Il évoque la « Montagne limousine » qui se détache de la campagne limousine des plaines alentours. Ce passage de

la campagne à la montagne se perçoit par une multitude d'indices : les prairies qui laissent place aux tourbières, la présence plus forte des résineux, des méandres de cours d'eau, d'immenses lacs...

Le paysage relève pour moi, d'une approche humaniste. Il est le lieu du dialogue et de la rencontre. Pour l'appréhender, il faut sortir de la voiture, partir à pied sur les sentiers et les chemins, parfois pour se perdre puis se retrouver, parfois même dormir à la belle étoile sur des bivouacs organisés comme le Parc y réfléchit en ce moment. Mettre les pieds dans le Thaurion, s'enfoncer dans une forêt, s'asseoir dans une tourbière, qu'est-ce que ça nous fait du bien ! Le paysage est une ressource et un remède. Il mobilise tous nos sens. Ce que je recherche dans mes projets, c'est de préserver la capacité du paysage à susciter des émotions. Notre travail de paysagiste sur de grands sites comme celui des Monédières consiste souvent à limiter des aménagements bavards comme des poubelles, des tables ou des panneaux qui captent l'attention au détriment du paysage. Le paysage demande une sobriété, qui respecte la force et l'authenticité de lieux.





Photo : Emmanuelle Mayer

**Membre de plusieurs groupes de musique et enseignante en danses traditionnelles, cette violoneuse pleine de peps est la présidente des Rencontres musicales de Nedde, festival de musiques traditionnelles ancré sur le territoire.**

CULTURE

## Pascale, pour l'amour du trad'

« Tous les ans nous choisissons un thème différent : agriculture, eau, apiculture, économie sociale et solidaire... On rassemble cette vie foisonnante du plateau, on organise une randonnée qui permet de découvrir des sites remarquables, on déguste des produits locaux et on fait venir des musiciens ! », résume Pascale N'Guyen. La journée, apéritif et café sont pris en musique et le soir, se succèdent un concert puis un grand bal. L'objectif de ces Rencontres est d'intégrer la musique traditionnelle au cœur des patrimoines et des problématiques locales. Comme autrefois, quand jouer du violon, chanter en occitan ou danser une bourrée accompagnait les tâches quotidiennes. Chaque année depuis 2001, en septembre, ce festival, co-organisé avec le Centre régional des musiques traditionnelles, attire jusqu'à 200 personnes, à Nedde, mais aussi à La Villedieu, Faux-la-Montagne, Eymoutiers ou Rempnat, selon les années. Une proposition qui complète bien Balaviris, autre rendez-vous phare des amateurs de musiques

traditionnelles du côté de Vassivière. C'est dans les années 80 que ces musiques ont été redécouvertes. Pascale est jeune institutrice quand elle se rend à un bal trad'. « Alors là ! C'est une révélation pour moi. À partir de ce moment, j'apprends les danses, je me procure un violon et je ne m'arrête plus ». En 1987, le conservatoire de Limoges ouvre une section trad', que la jeune musicienne fréquente, ainsi que son ami Paul Gerbaud. Tous deux sont membres du groupe « Les violons Limousins ». « C'était l'époque des premiers stages de danse, et Paul nous propose d'organiser des rencontres de danse trad' à Nedde, chez lui, en 1990. » Ce seront deux rencontres estivales d'une semaine, avec des stagiaires de toute la France. Mais l'expérience s'arrête là, faute de temps. Dix ans plus tard, l'envie d'organiser un festival à Nedde les titille à nouveau. Entre temps, de multiples associations se sont créées sur le plateau de Millevaches, « d'où cette envie d'organiser un événement en partenariat avec toutes ces structures

locales ». Présidente de l'association Les Rencontres musicales de Nedde depuis, Pascale joue toujours du violon dans trois groupes\*, anime des bals, des stages, et dispense des cours de danse trad' à Châteauneuf-la-Forêt. À 60 ans, tous ses prochains week-ends sont réservés ! « On a besoin de nouveaux bénévoles pour passer le flambeau des Rencontres », déclare ce petit bout de femme pétillante, qui observe par ailleurs une sacrée évolution dans le milieu du trad' : des mélanges de musique trad' avec du rap ou de la country, des danseurs contemporains qui improvisent avec les pas des valse, bourrées et mazurkas... « C'est fou la popularité de ces musiques. Pourtant, elles sont complètement absentes de la télévision ou la radio. En Irlande, les musiques traditionnelles font partie du paysage sonore, on utilise volontiers un morceau pour habiller un reportage audiovisuel par exemple ! » À bon entendre... ●

\* « Roule et ferme derrière », « Le plancher tremble » et « Les violons de Nedde ».

## Une autre viande est possible

**Les 1200 mètres carrés du pôle « Viandes Paysannes » s'érigent fièrement dans la zone industrielle de Masbaraud-Mérignat. Bien plus qu'un nouvel équipement, il s'agit d'un outil ultra-innovant pour les éleveurs locaux. Visite guidée.**

« Ici, tout est pensé pour la lenteur. Nous avons un tout petit tonnage : 7 vaches abattues par semaine » explique Yoann Toulza Lemaire, ingénieur en charge du projet. Le pôle « Viandes Paysannes », c'est non seulement un petit abattoir mais aussi un atelier de découpe, un atelier de maturation et un centre d'interprétation de la viande. « Seul, un petit abattoir comme celui-ci n'est pas viable économiquement ». C'est pour cela que, durant les dix années de gestation, le projet d'abattoir du collectif d'éleveurs limousins s'est mué en un ambitieux équipement dédié aux viandes commercialisée en circuits courts. « On n'a pas les mêmes besoins en filière longue et courte. Ici, tout est adapté pour le circuit court. L'outil appartient aux éleveurs, actionnaires de la SAS. Chacun a accès à la viande de sa bête et peut participer à certaines étapes. Les éleveurs pourront amener eux-mêmes leurs petits animaux, comme les agneaux, jusqu'à l'étourdissement ». Coût de l'opération : 3,5 millions d'euros. Ce qui frappe le plus lors de la visite du chantier de construction, c'est le niveau d'exigence en termes de bien-être animal : « pas d'angles droits qui effraient, pas de sons qui résonnent, pas d'aiguillon électrique... ici tout a été pensé pour limiter le stress. Il y a très peu d'humains, l'animal peut prendre

son temps, il perçoit des sons et des odeurs apaisantes. Dans le box de contention, dit sensitif, réalisé sur mesure, un prototype de pistolet sur bras articulé étourdit l'animal sans erreur ni douleur ». Côté travailleur, le salarié bénéficie même d'un droit de retrait momentané s'il se sent à bout. « Cela a été un vrai casse-tête d'aboutir à ce niveau d'exigence. Ici chaque mètre carré a pris du temps » avoue Guillaume Betton, président de la SAS. Mais c'était indispensable, car les éleveurs du territoire respectent l'animal qui fournit sa chair ; et parce qu'ils souhaitent miser sur la qualité. Or « un animal stressé donne une viande acide. Nous avons aussi prévu de suspendre les carcasses au niveau pelvien et non par la jambe, pour moins tendre la viande. Il sera possible de faire des viandes millésimées et d'expérimenter de longues maturations pour la grande gastronomie ». Le tout dans un bâtiment qui, derrière sa banale tôle, cache une conception bioclimatique, une phyto-épuration, et une récupération d'eau de pluie pour l'entretien. Tout le monde est impatient de voir ouvrir ce lieu, soutenu par le Parc naturel régional depuis ses prémises. Et comme ce pôle ne pourra pas accueillir tous les éleveurs intéressés, l'objectif est bien qu'il fasse des petits !

contact@lesviandespaysannes.fr  
www.lesviandespaysannes.net





**Elles sont partout !  
Les petites bestioles et  
les grosses bêtes  
étaient à l'honneur du concours  
photos cette année !**



Les lauréats ont su capter leur beauté  
à travers ces magnifiques photographies :

**1<sup>er</sup> : Gilles Rebière - Fourmis rouges**

**2<sup>ème</sup> : Dominique Delière - Pics épeiches**

**3<sup>ème</sup> : Jean-Claude Dintras - Martin pêcheur**

Toutes les photos du concours sont visibles sur [www.pnr-millevaches.fr/-Album-photos-](http://www.pnr-millevaches.fr/-Album-photos-)

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur  et 

Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin  
Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)